Paris, 3 mars 2016 - La Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) affiche sa consternation face à la politique en matière d'emploi du gouvernement qui a choisi de reprendre pour la deuxième année consécutive aux cliniques et hôpitaux privés les allègements de charge du Pacte de responsabilité, en abaissant à due concurrence leurs tarifs, privant ainsi le secteur de la création de 5.000 emplois en 2016.

La fédération, qui regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés employant au total 150.000 salariés, a eu confirmation que les tarifs des cliniques qui doivent être publiés dans les jours qui viennent seraient abaissés en 2016 et que le montant de cette diminution inclurait une reprise des allègements de charge du Pacte de responsabilité, soit 42 millions d'euros (soit -0,42% de tarifs).

Le secteur des cliniques et hôpitaux privés, qui emploie 150.000 salariés, s'était pourtant engagé, aux côtés des partenaires sociaux, auprès des plus hautes sphères de l'Etat à créer en contrepartie du pacte 5.000 emplois dès cette année.

« Pour nous, c'est plutôt le pacte d'irresponsabilité auquel on assiste. Le gouvernement poursuit sa politique de destruction lente en mettant notre secteur sous un joug financier, règlementaire et administratif qui pénalise les meilleurs établissements et menace les plus fragiles. Quand on voit l'état social du pays, le niveau record du chômage jamais atteint en France, nous sommes confondus devant un tel aveuglement qui confine à la désinvolture non seulement face aux entreprises de santé que nous représentons mais

face
au corps social tout entier
», s'
indigne le président de la FHP, Lamine Gharbi.

La FHP se dit interloquée par les débats en trompe-l'œil sur les réformes de l'économie et du droit du travail, qui visent soi-disant à desserrer l'étau sur les entreprises pour libérer la création d'emplois, alors que dans la réalité des actes, le gouvernement entretient lui-même la spirale infernale du chômage.

« Le gouvernement, qui se gausse d'avoir créé au bout de longs mois de débats parlementaire
s
1.300 emplois dans le secteur des...
autocars, est incapable de prendre un peu de hauteur de vue, lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins de santé de la population
qui augmentent naturellement chaque année
»
,
s'étonne
Lamine Gharbi.
«
Il préfère renoncer
d'une façon inexplicable
à
5.000
emplois
, des emplois
pourtant qualifiés, non-délocalisables
et qui sont viennent irriguer
les territoires,
parfois dans des zones périurbaines et rurales isolées, qui en ont bien besoin »
.

Depuis le début du quinquennat, les cliniques et hôpitaux privés ont déjà eu à subir sur leurs tarifs une reprise du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), ainsi que, en 2015, une premièr e vague des allègements de charge du Pacte de responsabilité.

Les conséquences sur l'emploi de ces campagnes tarifaires délétères ont été immédiates: les

créations d'emplois dans le secteur, qui s'établissaient à 3.000 postes par an jusqu'en 2013, sont tombés à 500 en 2014, tandis que 2015 s'est soldé par des fermetures d'établissements et une destruction estimée à entre 3.000 et 5.000 emplois, un chiffre que devrait confirmer le prochain rapport de branche disponible à l'automne prochain.

Les organisations syndicales avaient apporté leur soutien à une démarche commune sur l'engagement de la branche de l'hospitalisation privée, qui comprend la FHP et le Synerpa, à créer 5.000 emplois cette année, en contrepartie du maintien du pacte.

« Il est regrettable et fâcheux pour le pays que le gouvernement ait opposé une fin de non-recevoir à cette démarche responsable et citoyenne, faisant des cliniques et hôpitaux privés les seules entreprises de France ainsi pénalisées, et à travers elles, les millions de patients que nous accueillons sans distinction aucune, alors que notre mission est d'être au service de la population pour prévenir, soigner et guérir », conclut Lamine Gharbi.

Les 1.000 cliniques et hôpitaux privés accueillent chaque année neuf millions de patients et emploient 150.000 salariés hautement qualifiés, dont environ 4.000 médecins, et aux côtés de 40.000 médecins libéraux.

A propos de la FHP
La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 8,5 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- près de 68 % de la chirurgie ambulatoire

- 2,3 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Près d'un tiers (32,5%) des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques
- 20% de l'activité d'Hospitalisation à domicile (HAD).